



Bilan de l'exposition CEN/Paca et C&P.

20 juillet au 14 août 2019



Les zones humides protégées de la commune de Thorame-Basse

La genèse du projet-exposition

Au cours du travail de préparation-réflexion du Projet *L'Eau à Thorame-Basse de hier à aujourd'hui*, les administrateurs de C&P ont découvert, avec surprise et grand intérêt, la recherche-action menée par le CEN/Paca sur le territoire de la commune depuis les années 2004 et ignorée du grand public. En effet, depuis cette date le CEN, intervient sur la commune pour répertorier les zones humides, tout particulièrement leurs biodiversités, afin de les préserver et faire connaître leur importance en vue d'éventuelles actions de restauration...

Trois études ont été déposées en mairie :

- Le plan de gestion du marais de Château-Garnier
- Le plan de gestion du lac des Sagnes
- Le plan de gestion stratégique des zones humides de T-B.

Des contacts ont été pris immédiatement avec le CEN pour mieux cerner ses missions et penser une possible collaboration.

La promotion et la défense du patrimoine naturel (connaître, protéger, gérer valoriser) est apparu comme un enrichissement des objectifs patrimoniaux que voulait promouvoir C&P. La collaboration avec le CEN a été acté par le Conseil d'administration de C&P.

Deux réunions, le 6 mai et le 28 juin, où le maire de la commune était présent, ont permis de formaliser notre volonté de travail en commun et de finaliser le contenu de l'exposition. Par ailleurs de nombreux échanges téléphoniques ou par courriels ont aussi balisé cette concertation.



La présentation de l'exposition conçue par le CEN/Paca intitulée " les zones humides " paraissait un support adapté pour faire connaître la biodiversité de la commune. Toutefois pour enraciner cette exposition dans la réalité du territoire thoramien, il fut décidé la conception de six kakemonos, mettant en valeur la riche et rare biodiversité des hameaux de Thorame Basse : Faune remarquable : L'Azuré de la Sanguisorbe, Le Campagnol amphibie, le Grand Sylvain, le Criquet ensanglanté.....

Ces 6 kakemonos présentés sont le résultat d'un échange entre le CEN/Paca et les membres de l'association. Leur cout financier est pris en charge par C&P pour un total de 388 euros.

La documentation est mise gratuitement à disposition du public par le CEN/Paca.

La municipalité organise l'aménagement de la chapelle et offre l'apéritif de l'inauguration.CEN/Paca.

Le prêtre affectataire a donné son accord pour l'utilisation de la chapelle.

L'exposition fut ouverte du 24 Juillet au 14 Août 2019 à la chapelle de St Thomas, Château-Garnier. Ouverture quotidienne de 15 h à 18 h. Entrée gratuite – Inauguration le 22 Juillet

Le vendredi 26 juillet : Journée pédestre à la découverte des Zones humides de Thorame et de sa biodiversité, sous la conduite par L. Granato chargée de mission : qu'est-ce qu'une zone humide ? Pourquoi agir en faveur des zones humides ? Quelles actions de prévention engager ?

Le bilan de l'exposition

L'eau et les zones humides à Thorame-Basse : un patrimoine naturel à découvrir et à sauvegarder en partenariat CEN/Paca et C&P.

Permanence assurée par des administrateurs ou adhérents de l'association : A. Bresson, R. Caverni, P. Chailan, L. Frassetto, J. Kints, P. Maux, Y. Miguel, A. Pujol, A. Roux, M. Simon : soit 78h de présence assurée.

Temps de travail préparatoire et de démontage de l'exposition:

Réunions : 4h. Communication : 3h. Enlèvement des bancs de la chapelle par les employés municipaux : 2h. Nettoyage chapelle, Installation des kakemonos : 3h à 3 personnes. Démontage de l'exposition : 3h par une personne. Bilan : 3h.

Soit environ 24h.

Inauguration le lundi 22 juillet à 18h en présence d'une quarantaine d'invités dont : Mr. le Maire de Thorame-Basse, Bruno Bichon et les trois adjoints ; de Madame la Vice-présidente du Conseil Départemental représentant le Président, Mme Geneviève Primiterra ; Mr. le Maire de Villard-Colmars, André Guirand. Mme Céline Tabard Galloni de l'Agence de l'eau.

Discours d'accueil de Mr Kints ancien maire de T-B et administrateur de C&P. Discours de Mr le Maire de Thorame-Basse et de Mr Lionel Quelin du CEN/Paca.

L'apéritif fut offert par la municipalité.



Nombre de visiteurs :

250 personnes en comptant la quarantaine d'invités à l'inauguration qui ont pris le temps de visiter l'exposition.

Identification des départements d'origine des visiteurs:

88 des Alpes de Haute Provence dont 30 de Thorame-Basse. 8 des Bouches du Rhône. 21 des Alpes Maritimes. 20 du Var. 3 du Nord. 3 du Gard. 1 de Paris. 3 de Bordeaux. 2 du Vaucluse. 3 de Normandie. 2 de Lille. 2 du Jura. 2 de Lyon. 2 de Dunkerque. 1 de Rouen. 3 du Lot. 4 de Belgique. 2 d'Allemagne. 2 de Basse-Saxe. Département d'origine inconnu : 12

Lors de l'exposition, on a enregistré 4 adhésions à C & P et effectué la vente de 2 livres sur 14-18.

Livre d'Or

31 personnes ont consigné leur ressenti par écrit, soit sur l'exposition, soit sur la fresque. Beaucoup ont exprimé leur satisfaction de vive voix.

Exposition:



« Fort intéressante ».
« Très instructive, du beau travail »
«Expo pédagogique, la nature vaut bien de la protéger pour mieux l'aimer»
« Enrichissant, à tout âge on apprend »
« Bien construite, préservons notre région »
« Préservons la nature »
« Travail éducatif. Documenté qui nous permet d'ouvrir les yeux et notre intérêt sur des choses essentielles à notre environnement »
« Merci pour ce travail d'information tellement nécessaire »
« Belle exposition réelle et pleine de vérité »



Fresque :

« Il est important de faire connaître ces fresques magnifiques »
« Les regarder longuement est un privilège »
« On a pu enfin voir la fresque »
« Eglise magnifique avec sa fresque »
« Une fresque émouvante que je découvre »
A noter que des visiteurs ont plaisir à vocaliser devant la fresque pour apprécier la sonorité de la sacristie.



Journée pédestre :

A la découverte des zones humides de Thorame-Basse et de sa biodiversité.

Journée découverte sous la conduite de Laura Granito, chargée de mission au CEN/Paca. L'objectif était de trouver réponse à trois questions: Qu'est-ce qu'une zone humide ? Pourquoi agir en faveur des zones humides ? Quelles attitudes de prévention pour les sauvegarder ?

25 personnes de 9h à 13h ont parcouru la zone géographique s'étendant de la Bâtie au Lac des Sagnes. Les retours de cette marche-découverte sont forts positifs.

Perspectives 2020 :

1) Un atelier pédagogique avec les élèves de l'école des 2 Thorame, suite à l'accord de la directrice est programmé pour la rentrée scolaire de septembre-octobre 2019.

2) Une conférence publique sur la commune de Thorame-Basse par l'équipe du CEN, est prévue à l'été 2020 : *les zones humides emblématiques de Thorame Basse*. Pourquoi les protéger ?

La volonté partenariale de l'ensemble des acteurs pour la réalisation de ces projets est à souligner. Nos convergences d'intérêts et d'objectifs s'enrichiront d'un partenariat étroit CEN / C&P au cours de l'année 2019/2020.

18 septembre 2019